

Fiche d'inscription 2018 - 2019

pour les enfants mineurs

Etat civil

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Responsable légal si nom différent :

Adresse :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Adresse email :

Contact

Avez-vous déjà été licencié(e) à la FFE ? oui - non

Si oui, numéro de licence :

Depuis combien d'années pratiquez vous l'équitation ? :

Galop FFE acquis :

Niveau équestre

Je soussigné....., père, mère,
tuteur de l'enfant désigné ci-dessus

Autorisation pour
les mineurs

- autorise l'utilisation des images, photos, vidéos faites dans le cadre du club, fêtes, concours en vue d'enrichir la vie du Village équestre et de l'équitation.
Les légendes ne contiendront aucun nom de famille permettant d'identifier les personnes.
- autorise le transport dans le véhicule d'un tiers pour les sorties extérieures, en concours ou autres.
- autorise le Village Equestre à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'urgence (médecin, transfert Samu, intervention médicale et chirurgicale y compris anesthésie).

Certificat de santé CERFA remis : oui - non

Certificat médical si besoin oui-non

Certificat médical compétition oui-non

Mon enfant est allergique oui non A quoi ?

Traitement
médical et
allergies

Je m'engage et je signe, ainsi que mon enfant à respecter le règlement intérieur du Village équestre de la Bazonnaire.

J'ai été informé de l'obligation d'assurer le cavalier en "Responsabilité Civile" et "Individuelle Accident" par le biais de la licence fédérale ou à titre personnel (attestation d'assurance obligatoire)

J'ai été informé de la possibilité de souscrire à une assurance annulation forfait :

je souscris oui non

Règlement intérieur
assurances et choix
du forfait ou carte

Je choisis de m'inscrire aux formules suivantes selon les tarifs 2017/2018 en vigueur :

Licence FFE obligatoire : -18 ans + 18 ans

Forfait : Catégorie 1 - 2 - 3 - 4 - privilège
1h - 2h - 3h ou plus.....

Carte : 5h ou 10h Club

5h ou 10h passager

Fait à Sainte Pазanne,
Le

Lu et approuvé et signature